



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Département du JURA

4191-SD



FINANCES PUBLIQUES

Mairie de COURLANS

DEGREVEMENT D'IMPOTS DIRECTS

Pertes de Récoltes causées par l'épisode prolongé de sécheresse de 2020

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvements au titre des pertes de récoltes, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultés en Mairie à partir du

A **COURLANS**

Le

20 Octobre 2020

Le Maire,

LE MAIRE
Alain PATTINGRE

Nota Le présent avis sera affiché et publié dans les différentes parties de la commune dès sa réception.